

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 30 avril 2018

## Communiqué de presse

### Prix des carburants pour le mois de mai 2018

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En avril 2018, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une hausse du cours moyen du pétrole brut Brent (+ 9,07 %) qui passe de 64,94 à 70,83 dollars/baril, en raison des tensions actuelles au Moyen orient,
- une hausse des cotations de l'essence (+8,06 %) et du gazole (+ 8,24 %) liée à une augmentation de la demande en Europe,
- une baisse des cours du butane (- 1,02 %),
- une stabilité de la parité euro/dollar (-0,04 %).

Les prix maxima à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 à zéro heure sont les suivants :

1°/ Pour les carburants routiers :

Supercarburant sans plomb : 1,44 €/l soit +4 cts/l par rapport à avril 2018 (1,40 €/l),

Gazole routier : 1,24 €/l soit +4 cts/l par rapport à avril 2018 (1,20 €/l),

2°/ Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 21,23 €, soit une baisse de 24 cts par rapport au mois d'avril 2018.

Pour rappel, les évolutions récentes des prix des produits pétroliers sont les suivantes :

	1 mois( avril/mai)	3 mois (février-mai)	6 mois (novembre-mai)
Supercarburant sans-plomb	2,86 %	0,70 %	5,88 %
Gazole routier	3,33 %	0,00 %	5,98 %
Gaz	-1,12 %	-5,60 %	-9,16 %

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en avril 2018 est de 1,49 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,40 €/l pour le gazole routier.

**Contacts réservés aux médias :**

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972